

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 54 (1966)

**Heft:** 60

  

**Artikel:** Genève

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-271311>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

Les élections

LE COURRIER DE LA RÉDACTION

Les installations des nouvelles autorités vaudaises se sont terminées avec l'année 1965.

La palme revient sans doute à la commune de Daillens où le Conseil général a fait les nominations suivantes :

Commission des finances de cinq membres : Mmes André Comtesse, Isabelle Chevalley-Campiche et Henry Recordon.

Commission de recours de cinq membres : Mmes Julia Rolaz-Roulin et Marcelle Lugeon.

Commission de gestion de cinq membres : Mmes Séverin-Chiovini et Berthe Roulin-Vauthay.

Et maintenant, pour tous, pour toutes, au travail, et faites du bon travail qui millite en faveur de la nomination de femmes toujours plus nombreuses aux responsabilités.

S. B.

Le centre de liaison des associations féminines

Le Centre de liaison, qui groupe vingt-huit associations féminines vaudaises, a tenu son assemblée de déléguées, le 8 décembre, sous la présidence de Mme Ch. Paschoud, avec Mme Mad. Silig, comme secrétaire, en présence de Mlle R. Gaillard, directrice de l'Ecole secondaire de Villamont, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

L'occupation principale de l'exercice a été l'envoi de 8400 questionnaires à autant de femmes pour connaître leur situation professionnelle, si elles désirent travailler à mi-temps ou à plein temps, si elles constituent une main-d'œuvre disponible ; jusqu'ici un millier de questionnaires sont rentrés et leur dépouillement exige beaucoup de temps et de patience.

Un assemblée à fixé au jeudi 10 mars, sauf plus ample informé, la traditionnelle Journée des femmes vaudaises, qui serait consacrée à l'Alliance de sociétés féminines suisses, à la pollution des eaux, avec projection d'un film.

S. B.

Protestation des vigneronnes de Lavaux

Le Groupe des vigneronnes de Lavaux, affilié à l'Association des paysannes vaudaises, a adressé, au Conseil fédéral, et plus spécialement à M. Schaffner, chef du Département de l'économie publique, une lettre dans laquelle elles protestent contre la baisse du prix du vin :

« A l'instant où le coût de la vie augmente, le vignoble seul se voit imposer une baisse de prix et on est en droit de se demander si le consommateur bénéficiera de cette différence de 26 ct. par litre ».

La lettre ajoute que la rentabilité du vignoble n'existe plus et que « les mères d'aujourd'hui comprennent que leurs enfants abandonnent la culture de la vigne ».

Les visiteuses

Elles sont actuellement vingt et une en service à Nyon, Morges, Lausanne, Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux, Aigle, Payerne, Yverdon, Sainte-Croix.

Ces visiteuses des Unions chrétiennes féminines vaudaises s'occupent des mères célibataires. Que de situations difficiles, que de jeunes femmes angoissées aux prises avec des problèmes qui les dépassent ! Que de joie aussi à pouvoir aider.

On demande encore des visiteuses, spécialement à Orbe et à Renens...

SOLIDARITÉ FÉMININE

Mme Suzanne Amrein - Graf

PHOTO - CINÉ - SOUVENIRS

27, quai des Bergues - Genève



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées. Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES: 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 73 44 34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95

FRIBOURG

Avec le Mouvement pour le suffrage féminin

C'est en décembre qu'a eu lieu, dans la grande salle du Gambirinus, l'assemblée générale du Mouvement cantonal fribourgeois pour le suffrage féminin, présidée avec dynamisme et distinction par M. Paul Torche, conseiller d'Etat.

PARTIE ADMINISTRATIVE

M. Torche, président cantonal, après avoir salué cette nombreuse et sympathique assemblée, présente M<sup>o</sup> Odile Rouillet, membre du barreau genevois, qui devait nous entretenir, par la suite, de la « situation politique de la femme en Suisse ».

C'est avec satisfaction que le président mentionne dans son rapport annuel que le suffrage féminin est en marche dans plusieurs régions... En effet, il est en voie de réalisations dans la Principauté du Liechtenstein alors que différents mouvements, soit au Tessin et à Schaffhouse, en discutent ouvertement.

Je pense aussi que Mme X est bien mal renseignée ; si elle a rencontré quelque esprit chagrin, elle n'a certainement ni lu d'autres journaux, ni vu les listes qui ont circulé dans la salle et qui se sont couvertes de signatures de personnes disposées à collaborer, parce que le forum leur avait apporté quelque chose.

Le rapport présidentiel étant mis en discussion, M<sup>o</sup> Butty et Nussbaumer apportent des précisions intéressantes concernant la loi fribourgeoise — très compliquée — en matière d'initiatives et de récolte de signatures.

LA SITUATION POLITIQUE DE LA FEMME EN SUISSE

Après la séance administrative, l'assemblée entendit une brillante conférence de M<sup>o</sup> Odile Rouillet, avocate à Genève, sur la situation politique de la femme en Suisse. Avant de parler de la situation de la femme suisse, la distinguée conférencière pose le problème de la femme dans le monde... Consciente de ses possibilités et de ses capacités — égales à celles de l'homme — la femme, dès la fin du siècle dernier, aspire à un changement.

rope où les femmes n'ont pas encore le droit de vote.

Sur la plan suisse, c'est en 1958 que le Conseil fédéral réussit à convaincre les Chambres d'accorder le droit de vote aux femmes mais celui-ci leur fut refusé par le peuple (masculin) le 1er février 1959 lors d'une votation mémorable.

Cette situation absurde met notre pays dans une position gênante au sein de l'Europe, nos autorités en sont conscientes, mais comment faire ? Le refus persistant des hommes n'a pas toujours des motifs valables... il se pourrait que l'intérêt matériel y joue un rôle !

Relevant le haut niveau d'instruction des femmes suisses, la conférencière ne peut que s'étonner et trouver pour le moins curieux qu'on les juge indignes de participer aux affaires publiques. Elle rappelle que déjà Pie XII, puis Jean XXIII, dans l'encyclique « Pacem in terris », ont proclamé que l'entrée de la femme dans la vie publique était une chose bonne en soi et qu'il était juste et raisonnable qu'elle jouisse des mêmes droits politiques que l'homme pour le bien commun de la cité et du pays.

Mme Joye-Thévoz, vice-présidente du Mouvement cantonal pour le suffrage féminin, remercie M<sup>o</sup> Rouillet pour son brillant exposé et conduit la brève discussion qui devrait mettre fin à ces assises du plus haut intérêt.

G. V.

Un nouveau tuteur général Le Conseil communal de Fribourg vient de nommer un nouveau tuteur général en la personne de Mlle Marie-Françoise Torche, licenciée en droit.

GENÈVE

30 janvier

Election complémentaire au Conseil administratif de la Ville de Genève. Candidats : MM. Claude Ketterer, socialiste et Desmeules, vigilant.

Le Conseil de l'Europe et nous

Conférence - Jeudi 3 février, Salle centrale, à 20 h. 30.

La collaboration officielle de la Suisse au Conseil de l'Europe par M. Jacob Burckhardt, chef de la Division des Organisations internationales au Département politique fédéral.

Les activités culturelles et scientifiques du Conseil de l'Europe par le professeur Olivier Reverdin, conseiller national.

Sous les auspices de l'Union des femmes, du Club des femmes de carrières libérales et commerciales, de l'Association genevoise des femmes universitaires et du Lyceum-Club de Genève.

Séance publique et gratuite.

NEUCHÂTEL

Les dimanches musicaux

Le Lyceum-Club organise, le dimanche 23 janvier, un concert par le Quatuor Soldan. Au programme : J.-C. Bach, Mozart, J.-N. David.

Le 13 février, concert donné par Juliette Bise, soprano, et Eugen Huber, piano, qui interpréteront des œuvres de Brahms, Ravel, Bartok, de Falla et Britten.